

Chapitre 2 : L'activité économique et ses agents

I Les agents économiques

Un agent économique est un individu ou un groupement d'individus autonome qui s'organise et prend des décisions économiques pour satisfaire ses besoins et lutter contre la rareté.

On distingue 5 catégories d'agents économiques, de par leur fonction économique principale.

a) Les entreprises

L'entreprise est une unité économique autonome dont la fonction principale est la production de biens et services marchands, c'est-à-dire vendus à un prix permettant de couvrir les coûts de production et de dégager un profit.

Les entreprises sont généralement classées en 4 secteurs d'activité :

- Secteur primaire (agriculture et pêche) ;
- Secteur secondaire (industrie) ;
- Secteur tertiaire (services) ;
- Secteur quaternaire (recherche liée à la haute technologie et aux métiers de l'informatique).

b) Les ménages

Les ménages regroupent les personnes physiques (ex : une famille) et les groupements d'individus (ex : prison, caserne, ...) vivant sous le même toit et les entreprises individuelles. La fonction principale des ménages est la consommation de biens et services. Elle est rendue possible grâce aux revenus qu'ils perçoivent, obtenus pour l'essentiel en échange de leur travail.

c) Les administrations publiques

Les administrations publiques regroupent les administrations publiques centrales (les ministères et leurs administrations), les administrations publiques locales (régions, départements et communes), les administrations de la sécurité sociale et les hôpitaux publics. La fonction principale des administrations publiques est de fournir des services non marchand, c'est-à-dire gratuits ou à un coût nettement inférieur à leur coût de production. Elles ont également pour rôle de redistribuer une partie de la richesse produite par l'économie. Leurs actions sont financées par les prélèvements obligatoires (impôts, taxes, cotisations sociales) perçus sur les entreprises et les ménages.

d) Les institutions financières

Les institutions financières regroupent les banques et les établissements de crédit. Leur fonction principale est la production de services bancaires (ex : prêts), le financement de l'économie (collecte, transformation et répartition des moyens de financement) et la gestion des produits financiers (dépôts des ménages, ...). Elles mettent en relation les agents qui détiennent de la monnaie (épargnants) et ceux qui en cherchent (investisseurs). Leurs actions sont essentiellement financées par les intérêts qu'elles perçoivent sur les prêts consentis.

e) L'extérieur

L'extérieur regroupe le reste du monde, c'est-à-dire tous les agents économiques non résidents (situés à l'étranger) avec lesquels les agents de l'économie nationale échangent. Les échanges peuvent porter sur la vente de biens et services marchands (exportations), l'achat de biens et services marchands (importations) et/ou sur des échanges de capitaux. L'ensemble des flux de biens et services marchands entre pays constituent les échanges internationaux. Leur développement conduit à une

spécialisation, c'est-à-dire à une répartition géographique de la production mondiale de biens et services (ex : le textile en Chine, ...).

II Le circuit économique

a) Le concept de circuit économique

Le circuit économique permet de représenter les relations qui existent entre les agents économiques. Les relations se traduisent par des flux réels, échanges de biens et services, ou monétaires, échanges de capitaux. Les opérations économiques peuvent être bilatérales (un flux réel contre un flux monétaire – ex : achat de marchandises réglées par carte bancaire -, un flux réel contre un flux réel – troc d'un stylo bleu contre un stylo noir - ou un flux monétaire contre un flux monétaire – un emprunt contracté et son remboursement) ou unilatérales (un seul flux réel – ex : don de 10 Kg de cerises – ou un seul flux monétaire – don de 10 € -). Lorsque le circuit retrace des flux opposés de valeurs identiques (production réalisée = revenus versés = dépense engagée), le circuit est dit en équilibre.

b) La représentation d'un circuit économique

